

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE AU FAUBOURG-BLANCHOT



Seuil d'information et de recommandation

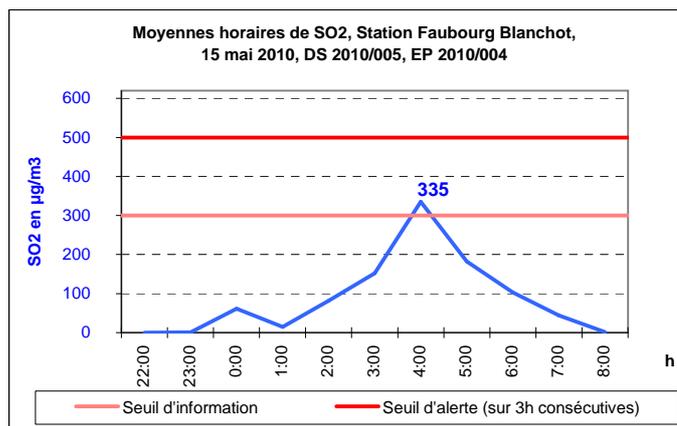
Communiqué du: 17/05/2010 7h

Observations: **Dimanche 16 mai 2010 - constat de dépassement**
Terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation

Dans le secteur du Faubourg Blanchot, Scal-Air a enregistré dans la nuit du 16 mai 2010 de fortes concentrations en dioxyde de soufre (SO₂). Le seuil de recommandations et d'information à destination des personnes sensibles (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure), a été franchi à 4h.

Zones concernées	Station du Faubourg Blanchot, quartiers Sud-Est de Nouméa
Début de l'épisode	Dimanche 16/05/2010, 2h
Fin de l'épisode	Dimanche 16/05/2010, 7h
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Nb de valeurs horaires au dessus du seuil	1
Durée du dépassement maximum horaire	1 heures
maximum horaire	335 µg/m ³ à 4h
Moyenne journalière	38 µg/m ³



Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France les vents moyens ont été de secteurs Nord/Nord-Ouest (340°) de faibles vitesses (4.6 m/s soit 9 kt) entre 4h et 5h.

Ces directions correspondent à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (SLN) vers la station du Faubourg Blanchot. Les niveaux de dioxyde de soufre, polluant d'origine majoritairement industrielle, sont repassés en dessous du seuil d'information à 5h. A noter également une augmentation parallèle des niveaux de particules fines en suspension PM₁₀, liée à l'activité industrielle, sur ce site de mesure.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de **300 µg/m³ en moyenne horaire**.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure